

40	09/07/2019	BE 0459.890.856	40	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19304.00178	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **LIEGE AIR CARGO HANDLING SERVICES**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Hall de Frêt II, Bat 76, Aéroport de Bierset

N°: .

Boîte:

Code postal: 4460 Commune: Grâce-Hollogne

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0459.890.856

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

18-07-2017

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

24-06-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.5, C 6.3.6, C 6.4.1, C 6.4.2, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.6, C 6.7.2, C 6.8, C 6.12, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0459.890.856	C 2.1
----	-----------------	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

GILBOA Offer

Ha Banim Street 4
Ramot Ha Shavim
ISRAEL

Début de mandat: 01-07-2016

Fin de mandat: 31-12-2018

Administrateur

RAVINA Shmuel

Tabayov Street 10/A
Tel Aviv
ISRAEL

Début de mandat: 01-07-2016

Fin de mandat: 27-06-2022

Administrateur

SHOUKROUN Yossi

Place d'Italie 1/21
4020 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2019

Fin de mandat: 30-06-2022

Administrateur

BDO RÉVISEURS D'ENTREPRISES SOC. CIV. (B00023)

BE 0431.088.289
Rue Waucomont 51
4651 Battice
BELGIQUE

Début de mandat: 30-06-2016

Fin de mandat: 24-06-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

FANK Félix (A01438)

route de la Ferme Modèle 104/A
4800 Verviers
BELGIQUE

N°	BE 0459.890.856		C 2.1
----	-----------------	--	-------

N°	BE 0459.890.856		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	4.532	5.282
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	4.382.776	3.690.936
Immobilisations incorporelles	6.2	21	229.249	192.461
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.065.297	3.412.945
Terrains et constructions		22	2.077.450	2.092.576
Installations, machines et outillage		23	599.888	1.124.015
Mobilier et matériel roulant		24	253.315	195.840
Location-financement et droits similaires		25	1.134.645	514
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	88.230	85.530
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	88.230	85.530
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	88.230	85.530
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	7.109.775	5.563.059
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	6.228.586	5.125.796
Créances commerciales		40	5.833.572	4.765.998
Autres créances		41	395.014	359.798
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	865.551	422.379
Comptes de régularisation	6.6	490/1	15.638	14.884
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	11.497.083	9.259.277

N°	BE 0459.890.856	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	3.135.269	3.061.308
Capital souscrit		10	1.230.000	1.230.000
Capital non appelé		100	1.230.000	1.230.000
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11		
Réserves		12		
Réserve légale		13	98.204	92.527
Réserves indisponibles		130	98.204	92.527
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		133		
Subsides en capital		14	1.614.477	1.506.622
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		15	192.588	232.159
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16	89.283	95.196
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
DETTES		168	89.283	95.196
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	8.272.531	6.102.773
Dettes financières		17	955.246	9.974
Emprunts subordonnés		170/4	949.709	4.437
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172	949.709	
Autres emprunts		173		4.437
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9	5.536	5.536
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42/48	7.200.973	5.789.657
Dettes financières		42	174.450	14.980
Etablissements de crédit		43	100.000	165.821
Autres emprunts		430/8	100.000	165.821
Dettes commerciales		439		
Fournisseurs		44	3.874.864	3.029.693
Effets à payer		440/4	3.874.864	3.029.693
Acomptes reçus sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	46		
Impôts		45	3.051.659	2.579.163
Rémunérations et charges sociales		450/3	283.455	224.641
Autres dettes		454/9	2.768.204	2.354.522
Comptes de régularisation	6.9	47/48		
TOTAL DU PASSIF		492/3	116.313	303.142
		10/49	11.497.083	9.259.277

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	28.952.820	23.201.714
Chiffre d'affaires	6.10	70	24.793.699	20.066.823
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	4.159.121	3.134.892
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	28.589.595	23.005.313
Approvisionnements et marchandises		60	461.428	512.323
Achats		600/8	461.428	512.323
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	10.694.781	8.484.035
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	16.387.163	13.082.213
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	839.354	741.803
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	206.869	184.939
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	363.226	196.401
Produits financiers		75/76B	40.205	51.708
Produits financiers récurrents		75	40.205	51.708
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	40.205	51.708
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	50.076	37.849
Charges financières récurrentes	6.11	65	50.076	37.849
Charges des dettes		650	31.845	21.119
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	18.232	16.730
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	353.354	210.260
Prélèvements sur les impôts différés		780	5.913	5.910
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	245.735	184.591
Impôts		670/3	245.735	188.723
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		4.132
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	113.532	31.579
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	113.532	31.579

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent	
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)	9906	1.620.154	1.508.201
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	113.532	31.579
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	1.506.622	1.476.622
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2	5.677	1.579
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	5.677	1.579
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	14	1.614.477	1.506.622
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXX	5.282
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	750	
Autres	8004		
	(+)/(-)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20	4.532	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

N°	BE 0459.890.856	C 6.2.1
----	-----------------	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	714.185
8021	112.533	
8031		
8041		
8051	826.718	
8121P	XXXXXXXXXX	521.724
8071	75.745	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	597.469	
81311	229.249	

N°	BE 0459.890.856	C 6.3.1
----	-----------------	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	8.291.017
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	260.095	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	8.551.111	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	6.198.441
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	275.221	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	6.473.661	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	2.077.450	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXX	10.153.316
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	71.321	
Cessions et désaffectations	8172	303.175	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	9.921.463	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXXXX	9.029.301
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	328.130	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	35.855	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	9.321.575	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	599.888	

N°	BE 0459.890.856	C 6.3.3
----	-----------------	---------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXXXX	1.837.184
8163	166.192	
8173		
8183		
8193	2.003.376	
8253P	XXXXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXXXX	1.641.344
8273	108.717	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	1.750.061	
24	253.315	

N°	BE 0459.890.856	C 6.3.4
----	-----------------	---------

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXXXX	8.962

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164	1.184.922	
------	-----------	--

Cessions et désaffectations

8174		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8184		
------	--	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8194	1.193.884	
------	-----------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8254P	XXXXXXXXXXXX	
-------	--------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8214		
------	--	--

Acquises de tiers

8224		
------	--	--

Annulées

8234		
------	--	--

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8244		
------	--	--

Plus-values au terme de l'exercice

8254		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324P	XXXXXXXXXXXX	8.448
-------	--------------	-------

Mutations de l'exercice

Actés

8274	50.792	
------	--------	--

Repris

8284		
------	--	--

Acquis de tiers

8294		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8314		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324	59.240	
------	--------	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

25	1.134.645	
----	-----------	--

DONT

Terrains et constructions

250		
-----	--	--

Installations, machines et outillage

251	1.134.645	
-----	-----------	--

Mobilier et matériel roulant

252		
-----	--	--

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	85.530
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	5.400	
Remboursements	8593	2.700	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	88.230	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

N°	BE 0459.890.856	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	1.230.000
100	1.230.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions SDNV

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.230.000	49.200
8702	XXXXXXXXXX	49.200
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	174.450
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	170.012
Etablissements de crédit	8841	4.437
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	174.450

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	832.710
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	832.710
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	5.536
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	838.246

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	116.999
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	116.999
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	116.999

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE 0459.890.856	C 6.9
----	-----------------	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	

Codes	Exercice
8922	1.119.722
8932	
8942	
8952	1.119.722
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	1.119.722

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	241.013
450	42.442
9076	
9077	2.768.204

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Assurances	
Frais du personnel	
Divers	

Exercice
44.957
65.990
5.366

N°	BE 0459.890.856	C 6.10
----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	114.372	17.738
9086	325	260
9087	309,4	240
9088	435.596	344.227
620	11.523.583	9.071.347
621	3.262.374	2.653.297
622	55.072	44.683
623	1.546.135	1.312.886
624		
635		
9110		
9111		
9112		
9113		
9115		
9116		
640	152.711	158.236
641/8	54.158	26.703
9096	10	17
9097	51,1	39,7
9098	100.919	78.357
617	2.622.552	2.022.185

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Ecarts de change

Escomptes et autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	39.571	50.360
9126		
	0	0
	634	1.349
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
	10.756	8.147
	6.887	7.618
	589	965

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

CHARGES BANCAIRES

AUTRES

ECART DE CHANGE

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA Estimées

Déd. Cap. à risques

Subside exonéré

Prélèvement sur impôt différé

Codes	Exercice
9134	245.735
9135	200.000
9136	
9137	45.735
9138	
9139	
9140	
	485.163
	2.063
	28.088
	5.913

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.896.258	1.564.236
9146	69.901	5.941
9147	932.806	717.419
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	850.000
9191	1.125.683
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1		
280		
9271		
9281		
9291	3.842.332	3.022.828
9301		
9311	3.842.332	3.022.828
9321		
9331		
9341		
9351	1.172.749	465.592
9361		
9371	1.172.749	465.592
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice
0

N°	BE 0459.890.856	C 6.16
----	-----------------	--------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	20.468
95061	
95062	
95063	8.257
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0459.890.856	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

CAL CARGO AIRLINES Ltd
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
1 Ha-Yarden St.Pob271 Airport city
70100-BEN GURION AIRPORT
ISRAEL

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

LACHS SA
Hall Fret 2 76
4460 Grâce-Hollogne
BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Règles d'évaluation

REGLES D'EVALUATION

Le Conseil d'Administration confirme les règles d'évaluation suivantes en conformité avec l'AR du 08/10/1976. Ces Règles d'Evaluation resteront en vigueur jusqu'à modification par le Conseil.

Remarque préalable

Le Conseil d'Administration a arrêté les règles d'évaluation suivantes en conformité avec l'AR du 08/10/1976 et en tenant compte des avis de la Commission des Normes Comptables.

Au cas où les présentes règles d'évaluation seraient en contradiction avec l'Arrêté Royal susmentionné, ce serait ce dernier qui serait prépondérant.

Le principe général d'évaluation au coût historique sera d'application.

1. Frais d'établissement.

Le Conseil a décidé d'immobiliser tout ou partie des frais de constitution, de même que des frais engagés pour le développement des activités. Le taux d'amortissement est de 20% l'an.

2. Immobilisés Incorporels et Corporels

Les immobilisés sont portés à l'Actif du bilan au coût direct d'acquisition.

Les règles d'amortissement sont arrêtées par le Conseil par type d'actif et tiennent compte de la durée de vie économique prévisible des actifs concernés, ainsi que, le cas échéant, en fonction des dispositions fiscales les plus favorables.

Une dotation égale à $x/365$ èmes d'une annuité complète est effectuée pour l'année d'acquisition, X représentant le nombre de jours séparant la date d'acquisition de la date de clôture de l'exercice.

Le Conseil d'Administration a, en outre, la possibilité de retarder le début de l'amortissement pour des actifs qui ne seraient pas encore opérationnels à la clôture de l'exercice.

Dans les cas autorisés des amortissements accélérés pourront être pratiqués et mentionnés aux annexes aux Comptes Annuels.

Les Taux d'amortissement ont été fixés comme suit :

Immobilisations incorporelles		20 % par an	Méthode linéaire
Constructions et aménagements	de 5.56% à 10%		Méthode linéaire
Installations		20%	Méthode linéaire
Equip. d'Entrepôt et de Piste		14,29%	Méthode linéaire
Systèmes télécoms		20%	Méthode linéaire
Mobilier et matériel de Bureau		20%	Méthode linéaire
Enseignes		20%	Méthode linéaire
BUREAUTIQUE HARDWARE+SOFTWARE	33.33%		Méthode linéaire

3. Créances, Dettes. Caisse et Banques.

Ces postes sont valorisés à leur valeur nominale exprimée en EUROS.

Les montants exprimés en devises étrangères sont convertis selon la règle générale de conversion décrite au point 7 ci-après.

4. Comptes de Régularisation.

Toutes les Créances, Dettes, Produits et Charges sont évalués individuellement et les éléments de résultat se rapportant à chaque exercice sont le cas échéant pris en compte de régularisation afin d'assurer une présentation correcte du résultat de chaque exercice.

5. Provisions

Tout engagement ou obligation est évalué individuellement et toute provision utile pour couvrir les charges ou pertes prévisibles être constituée.

Dans le cas où cette estimation comporterait une partie aléatoire significative, la provision sera constituée pour le montant minimum du risque estimé de perte ou de charge, et les annexes aux comptes annuels indiqueront la latence potentielle liée à cette incertitude.

6. Réductions de valeur

Si la valeur nette de réalisation d'un actif non amortissable devait s'avérer inférieure à sa valeur nette comptable, une réduction de valeur devra être appliquée à due concurrence.

De même si le recouvrement d'une créance s'avérait en tout ou en partie incertain ou compromis, une réduction de valeur sera actée.

7. Opérations en Devises

Toutes transactions en devises sont converties en EUROS au cours du jour.

A la date de clôture, les éléments monétaires du Bilan sont réévalués au cours de la date de clôture.

L'écart de conversion, estimé devise par devise est soit porté en compte de régularisation s'il est favorable, soit pris en charge s'il est défavorable.

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre entreprise au cours de notre 22e exercice social du 01/01/2018 au 31/12/2018, et ainsi de soumettre à votre approbation nos comptes annuels arrêtés au 31/12/2018 en EUROS.

Nous vous commentons ci-après les comptes annuels:

1. Bilan

Le Bilan arrêté au 31/12/2018 présente un total bilantaire de 11.497.083,41 EUR et un bénéfice de 113.531,65 EUR pour l'année 2018

a. Actif

Actif	Exercice	Exercice précédent	Variation
Frais d'établissements	4.532	5.282	-750
Immob. incorporelles	229.249	192.461	36.788
Immob. corporelles	4.065.297	3.412.945	652.352
Immob. Financières	88.230	85.530	2.700
Créances 1an au plus	6.228.586	5.125.796	1.102.790
Valeurs disponibles	865.551	422.379	443.172
Comptes de régularisation	15.638	14.884	755
	11.497.083	9.259.277	2.237.807

b. Passif

Passif	Exercice	Exercice précédent	Variation
Capital	1.230.000	1.230.000	0
Réserve légale	98.204	92.527	5.677
Bénéfice reporté	1.614.477	1.506.622	107.855
Subsides en capital	192.588	232.159	-39.571
Provisions et impôts diff	89.283	95.196	-5.913
Dettes à + 1 an	955.246	9.974	945.272
Dettes à 1 an au +	7.200.973	5.789.657	1.411.315
Comptes de régularisation	116.313	303.142	-186.829
	11.497.083	9.259.277	2.237.807

c. Compte de résultats

<u>Compte de résultats</u>	<u>Exercice</u>	<u>Exercice précédent</u>	<u>Variation</u>
Chiffre d'affaires	24.793.699	20.066.823	4.726.877
Résultats d'exploitation	363.226	196.401	166.825
Produits financiers	40.205	51.708	-11.503
Charges financières	-50.076	-37.849	-12.228
Prélèvement. Aux impôt diff	5.913	5.910	3
Impôts et précomptes	-245.735	-184.591	-61.144
Résultat de l'exercice	113.532	31.579	81.953

i. Rémunérations

La rubrique « rémunérations » constitue le coût principal de l'entreprise et représente plus de 66% du chiffre d'affaires.

		2018	2017	Variance
Rémunérations	EUR	10.845.271	8.541.185	26,98%
Cotisations Patronales	EUR	3.262.374	2.653.297	22,96%
Autres Frais de Personnel	EUR	2.279.519	1.887.731	20,75%
TOTAL	EUR	16.387.163	13.082.213	25,26%

	2018	2017	Variance
Nombre de Personnes employées au 31/12	325	260	25,00%
Effectif Moyen durant l'année (ETP)	309,4	240	28,92%
Nombre Effectif Heures Prestées	435.595,60	344.226,50	26,54%

ii. Amortissements , provisions et réduction de valeurs

En 2018, les principaux investissements ont été effectués au niveau des équipements de piste.

		2018	2017	Variance
Amortissements	EUR	839.354	741.803	13%

Acquisitions d'immobilisés corporels	EUR	1.682.520	718.857	134%
--------------------------------------	-----	-----------	---------	------

2. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Le Conseil n'a pas eu connaissance d'autres événements importants survenus après la clôture de l'exercice (31/12/2018)

3. Développements futurs

La société continue à mener à bien sa stratégie de développement.

4. Recherches et développements

La société ne poursuit pas d'activités de Recherche et développement en tant que telles.

5. Acquisitions d'actions propres

La société n'a procédé ni au rachat de ses propres actions, ni à l'émission d'obligations en 2018.

6. Principaux risques et incertitudes

A l'exception des risques commerciaux, la société n'a pas connaissance de circonstances pouvant influencer de manière notable son activité.

7. Indications relatives aux succursales

La société ne possède ni filiales ni succursales.

8. Instruments financiers

La société ne dispose pas d'instrument financier.

L'exercice écoulé a dégagé un BÉNÉFICE de 113.532 EUR

Les Administrateurs décident de soumettre ce bénéfice à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en augmentation des bénéfices antérieurs, de sorte que

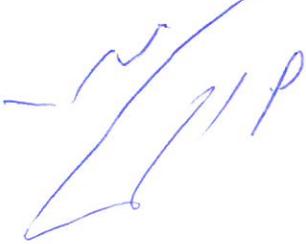
Tenant compte du bénéfice reporté de 2017	1.506.622 EUR
La réserve légale s'élève à :	98.204 EUR
Le bénéfice à reporter s'élève à :	1.614.477 EUR

Le Conseil exprime l'avis que les principes comptables de continuité qui ont guidé l'établissement des comptes annuels tels qu'ils sont proposés à l'assemblée générale, sont pleinement justifiés.

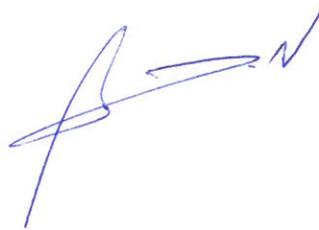
Ceci termine notre exposé relatif à l'exercice 2018, nous serons très heureux de pouvoir répondre à vos questions et d'entendre vos commentaires.

Signé,

Mr. Yossi Shoukroun



Mr. Shmuel Ravina



**S.A. LIEGE AIR CARGO HANDLING SERVICES
(EN ABREGE LACHS)**

**Rapport du commissaire
à l'assemblée générale
concernant les comptes annuels
pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de S.A. LIEGE AIR CARGO HANDLING SERVICES (EN ABREGE LACHS) concernant les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la S.A. LACHS (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au commissaire. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la S.A. LACHS durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 11.497.083 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 113.532 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires de communication incombant au commissaire

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6° /2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Battice, le 20 mai 2019



BDO Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représentée par Felix FANK

N°	BE 0459.890.856	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

31502

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	308,6	272,1	36,5
Temps partiel	1002	1,2	0,7	0,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	309,4	272,6	36,8
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	434.544	377.300	57.244
Temps partiel	1012	1.052	657	395
Total	1013	435.596	377.957	57.639
Frais de personnel				
Temps plein	1021	16.347.580	14.194.041	2.153.539
Temps partiel	1022	39.584	24.716	14.867
Total	1023	16.387.163	14.218.757	2.168.406
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	395.839	344.367	51.473

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	240	213	27
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	344.227	303.967	40.260
Frais de personnel	1023	13.082.213	11.552.153	1.530.060
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	315.462	279.268	36.195

N°	BE 0459.890.856	C 10
----	-----------------	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	325		325
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	261		261
Contrat à durée déterminée	111	64		64
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	283		283
de niveau primaire	1200	3		3
de niveau secondaire	1201	207		207
de niveau supérieur non universitaire	1202	68		68
de niveau universitaire	1203	5		5
Femmes	121	42		42
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	3		3
de niveau supérieur non universitaire	1212	37		37
de niveau universitaire	1213	2		2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	11		11
Employés	134	107		107
Ouvriers	132	207		207
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	51,1	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	100.919	
Frais pour l'entreprise	152	2.622.552	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	115		115
210	15		15
211	100		100
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	37		37
310	21		21
311	16		16
312			
313			
340	1		1
341			
342	10		10
343	26		26
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	171	5811	8
Nombre d'heures de formation suivies	5802	3.200	5812	331
Coût net pour l'entreprise	5803	107.336	5813	9.046
dont coût brut directement lié aux formations	58031	115.979	58131	9.774
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	8.644	58133	728
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	224	5831	62
Nombre d'heures de formation suivies	5822	7.629	5832	956
Coût net pour l'entreprise	5823	238.699	5833	41.601
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	